



**Inauguration des aménagements de la rue Alphonse Daudet  
13013 Marseille  
Samedi 16 octobre 2010**

**Discours du Président Eugène Caselli**

Pour le noyau villageois de Saint-Just, la rue Alphonse-Daudet est l'équivalent de la Grand' rue d'antan. Très empruntée, cette artère dessert les commerces et services, cette voie avait le plus grand besoin d'une réfection complète. Lors de nos rencontres en vue d'établir une programmation des travaux à réaliser, Monsieur le maire de secteur, cher Garo Hovsepian, vous avez insisté sur le côté urgent de cette réfection entre le chemin de Raguse et l'avenue des Tilleuls.

D'ailleurs, avec vous, Monique Cordier, Jean-Noël Guérini, Michel Pezet et Sylvie Andrieux m'avaient également convaincu de réaliser l'opération lors d'une récente réunion que nous avons tenue avec les représentants de la population, et notamment les CIQ.

Le projet initialement retenu ne prévoyait que la réfection de la chaussée, des trottoirs et de leurs bordures sur 210 mètres. A l'issue d'un complément d'étude, il est apparu que les trottoirs devaient aussi être élargis et qu'il fallait apporter une solution au problème du stationnement illicite sur le trottoir côté impair. Les travaux ont alors pu commencer en juillet afin de mettre à profit la pause estivale dans le trafic automobile. Le chantier s'est achevé début septembre.

Les résultats en sont spectaculaires. Larges d'environ 2 mètres et pourvus de bordures en pierre calcaire, les deux trottoirs permettent désormais les déplacements des personnes à mobilité réduite. Le stationnement reste possible mais réglementé du côté pair. Côté impair, du mobilier anti stationnement protège le trottoir. La sécurité a été améliorée grâce à des élargissements ponctuels au droit des passages piétons et un effet de chicane a été obtenu au début de la rue afin d'inciter les véhicules à ralentir et à atténuer l'aspect rectiligne de la rue. Au total, ces travaux ont représenté pour la communauté urbaine un investissement de 570 000 euros.

Je suis bien conscient que ces 210 mètres de voie réaménagée sont appelés à avoir un prolongement au-delà du carrefour avec l'avenue des Tilleuls, jusqu'à Corot. Une étude dans ce sens sera présentée en mairie de secteur à la fin de l'année.

Nous avons également pris en compte les demandes de parkings de substitution faites par l'association des commerçants. Après concertation avec le CIQ, des études ont été engagées sur les parkings Beauregard et Tilleuls dont les aires envisagées devront être transférées de la Ville à la communauté urbaine. Enfin, il a été demandé une étude sur l'organisation du stationnement sur la partie large de l'avenue de St-Just située en face du Dôme.

Vous le voyez, Monsieur le maire de secteur, Mesdames et Messieurs, c'est grâce à nos contacts et discussions suivis, qui permettent de mieux situer les problèmes à résoudre localement et de les ranger par ordre de priorité, en concertation avec les élus du secteur et les représentants de la population que sont les CIQ ou les associations ; c'est grâce à ces échanges fructueux que les services de la communauté urbaine adaptent leur action aux besoins des habitants de nos quartiers. C'est ainsi que nous progressons en améliorant les conditions de vie au quotidien de nos concitoyens.

Je vous remercie.